Conseil communal de Lausanne

Initiative: Interpellation (ordinaire)

Titre : Lausanne et la drogue - La situation s'est-elle améliorée ou péjorée ?

Initiant-e(-s): Christiane SCHAFFER Laisser vide

Cliquez ici pour saisir le résumé. (max 5 lignes)

Ce 26 juin 2021 était la Journée internationale contre l'abus et le trafic de drogues. C'est aussi le jour où l'Italie s'est qualifiée pour les quarts de finale de l'Euro.Les Lausannois se sont certainement plus souciés de foot que de mesures de prévention contre la drogue.

Les dealers sont toujours là, plus ou moins discrets, nombreux. Un jeune homme a été retrouvé mort il y a quelques jours à la place du Vallon. Overdose? De nombreuses familles à Lausanne et dans les environs sont touchées par la drogue. Un enfant, garçon ou fille, a été entraîné dans cette spirale infernale. Et c'est l'omerta. Par déni? Par pudeur? Par honte?

Plusieurs cas dans mon entourage proche me touchent et m'incitent à demander à la Municipalité de Lausanne de prendre des mesures concrètes pour tenter d'enrayer ce phénomène. Les jeunes toxicomanes sont mis au bénéfice de l'assurance invalidité et en vivent, ce qui est bien, mais continuent à se droguer. Souvent seuls et discrètement.

A ma connaissance rien n'est fait à titre préventif suffisamment tôt, dans les écoles ou ailleurs, surtout auprès des parents. La plupart d'entre-eux ne savent pas à quoi ressemble un pain de cannabis, une pilule d'ectasy, une boulette ou un rail de coke. Ils ne connaissent pas les premiers symptômes et les indices d'un jeune sous l'effet de drogues.

J'ai eu la chance, lorsque ma fille était en école privée, d'assister à une séance d'information au Centre du Levant, organisme lausannois accueillant des toxicomanes. Le père d'une élève, éminent psychiatre, avait organisé cette rencontre pour les parents et les enfants, action très bénéfique

Nous posons les questions suivantes à la Municipalité :

- 1. La Ville a-t'elle ou entend-t'elle mettre en place une information sur les drogues, par le biais de l'école ou par un autre moyen, aux parents et aux enfants dès l'âge de dix ans?
- 2. La Ville s'efforce-t'elle de connaître, par des études concrètes, comment un jeune est amené à se droguer? Quels sont les premiers lieux, les filières?
- 3. La Ville sait-elle combien de dealers de drogue sont actifs sur son territoire et qui ils sont?
- 4. La Ville a-t'elle des chiffres sur le nombre de jeunes, souvent discrets, à Lausanne, qui sont dépendants de la consommation de drogues et dont la vie a basculé?
- 5. Les services sociaux et autres organisations caritatives sont-ils et elles attentif•ve•s à ne pas favoriser et aider des personnes qui appartiennent à des réseaux de trafiquants de drogue?

Conseil communal de Lausanne

| Merci d'avance aux représentants de la Municipalité pour l'attention qu'ils voudront | bien |
|--|------|
| porter à cette interpellation, ma dernière en tant que conseillère communale. | |

Lausanne, le 3 avril 2023

Signataire(s): Laisser vide